

Manifestation: Pour le gouvernement, c'est Lomé et 10 villes de l'intérieur



Les manifestations des 6 et 7 septembre n'auront lieu qu'à Lomé et dans dix (10) villes du Togo. C'est ce que l'on note dans un communiqué publié mardi par le gouvernement togolais au sujet de la manifestation projetée simultanément dans 45 localités par le regroupement de l'opposition dont CAP 2015-G6-PNP-Santé du peuple et autres partis politiques.

Le communiqué signé par les ministres Yark Damehane de la Sécurité et Payadowa BoukpeSSI de l'administration territoriale précise que les localités ont été arrêtés à l'issue d'une séance de travail avec une délégation de cette coalition de partis politiques le 2 septembre dernier.

« A l'intérieur du pays, sur 45 localités prévues par le regroupement de partis politiques pour ces manifestations, simultanément avec celle de Lomé, les 2 ministres ont proposé à la délégation, de réduire à 5 le nombre de localités à l'intérieur pour disponibilité des personnels des services d'ordre et de sécurité. La délégation du regroupement des partis politiques à la réunion a demandé de porter ce nombre à 10", indique le communiqué.

Ce sont donc les villes de Dapaong, Tandjouaré, Kara, Bassar, Sokodé, Tchamba, Atakpamé, Anié, Kpalimé et Tsévié.

{loadmoduleid 210}

Par le même canal, les ministres Yark et Boukpassi invitent les organisateurs des manifestations à se conformer aux recommandations pour faciliter la gestion sécuritaire des dites manifestations.

Soulignons qu'en ce qui concerne la capitale Lomé, il n'y a rien à signaler. Les itinéraires communiqués par les organisateurs des manifestations sont conformes à ceux contenues dans le communiqué du gouvernement.

L'opposition togolaise compte manifester dans les rues pour exiger du pouvoir de Faure Gnassingbé, le retour à la Constitution de 1992 qui limite le nombre de mandats présidentiels à deux (2) et consacre le mode de scrutin à deux tours. L'autre revendication porte sur l'effectivité du droit de vote pour les togolais de la diaspora.